

En séance du Conseil Communal du 12/06/2025 à 20h00 à la Maison communale

Présents : RONDIAT Pierre, Bourgmestre;

FAELES-VAN ROMPU Anne, DEKONINCK Aurélien, GAUX-LAFFINEUR Nathalie, ~~WILMART-MATISSE Annick-Janique~~, Echevin(e)(s);

MOUVET-PINON Anne, Présidente du CPAS ;

GAILLARD Bernard, ~~CHIARADIA Martin~~, DUMONT Nathalie, DETAILLE Valérie, GILLARD Marc, COLOT Bjorn, MONNOYE Amélie, LEGROS Simon, ROLAND Damien, MARCHAL-COUTURAS Fanny, HEURION François, RUTH Benjamin, HUBERT Annabel, Conseiller(s) communal(aux);
SEPTON Françoise, Directrice générale.

Absent(s)/Excusé(s) : WILMART-MATISSE Annick-Janique, CHIARADIA Martin.

Le Conseil Communal:

en séance publique

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

DECIDE, A L'UNANIMITE: d'approuver le procès-verbal de la séance précédente.

ARRÊTÉS DE POLICE : RATIFICATION

ORDONNE: de ratifier les divers arrêtés de police pris en urgence par le Bourgmestre ou par l'Echevin délégué.

CPAS : COMPTE, BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS AU 31/12/2024 : APPROBATION

DECIDE, A L'UNANIMITE: D'approuver les comptes 2024 du CPAS arrêtés au 31 décembre 2024 comme suit:

- **Bilan**

ACTIFS IMMOBILISÉS	19.335,81	FONDS PROPRES	57.996,90
ACTIFS CIRCULANTS	270.026,37	DETTES	231.365,28
TOTAL DE L'ACTIF	289.362,18	TOTAL DU PASSIF	289.362,18

- **Comptes de résultats**

Compte de résultats	CHARGES (C)	PRODUITS (P)	RESULTAT (P-C)
Résultat courant	2.465.395,60	2.493.313,32	27.917,72
Résultat d'exploitation (1)	2.472.423,94	2.493.734,86	21.310,92
Résultat exceptionnel (2)	11.146,35	6.723,78	4.422,57
Résultat de l'exercice (1+2)	2.483.570,29	2.500.458,64	16.888,35

- **Comptes budgétaires**

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	2.509.173,13	5.530,72	2.514.703,85
- Non-Valeurs	0,00	0,00	0,00
= Droits constatés net	2.509.173,13	5.530,72	2.514.703,85
- Engagements	2.526.829,95	5.530,72	2.532.360,67
= Résultat budgétaire de l'exercice	-17.656,82	0,00	-17.656,82
Droits constatés	2.509.173,13	5.530,72	2.514.703,85

- Non-Valeurs	0,00	0,00	0,00
= Droits constatés net	2.509.173,13	5.530,72	2.514.703,85
- Imputations	2.475.891,95	5.530,72	2.481.422,67
= Résultat comptable de l'exercice	33.281,18	0,00	33.281,18
Engagements	2.526.829,95	5.530,72	2.532.360,67
- Imputations	2.475.891,95	5.530,72	2.481.422,67
= Engagements à reporter de l'exercice	50.938,00	0,00	50.938,00

CPAS : MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES N°1/2025 : APPROBATION

DECIDE, A L'UNANIMITE: D'approuver, comme suit, la modification budgétaire ordinaire n° 1 de l'exercice 2025 du CPAS d'Anhée:

Ordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	2.852.140,30	2.849.765,00	2.375,30
Augmentation	61.961,00	46.254,04	15.706,96
Diminution	17.944,12		-17.944,12
Résultat	2.896.157,18	2.896.019,04	138,14

Extraordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	650,00	650,00	
Augmentation	350,00	350,00	
Diminution			
Résultat	1.000,00	1.000,00	

MANDATAIRES - RAPPORT DE RÉMUNÉRATION ÉCRIT 2025 - MANDATS EXERCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024 : DÉCISIONS

Vu le rapport de rémunération, annexé à la présente délibération, établi conformément au modèle fixé par le Gouvernement wallon ;

Vu les listes des présences aux réunions des différentes instances visées dans le rapport (Conseil communal, Collège communal, CCATM, Commission des finances, Comité de concertation Commune-CPAS, Commission communale pour le suivi et la gestion du patrimoine forestier communal) ;

Considérant que pour une lecture aisée du rapport de rémunération, seuls les mandats dérivés rémunérés sont repris dans le rapport de rémunération ;

Considérant que les rémunérations pour les mandats dérivés sont reprises en fonction des rapports de rémunération transmis par les intercommunales ou autres institutions ;

Considérant que les mandats dérivés exercés à titre gratuit sont quant à eux repris dans le tableau récapitulatif annexé au rapport de rémunération ;

DECIDE, A L'UNANIMITE: D'adopter le rapport de rémunération écrit 2025 portant sur les jetons, rémunérations et avantages en nature perçus par les mandataires dans le courant de l'année 2024, tel qu'il est établi et annexé à la présente délibération et de transmettre ledit rapport ainsi que les listes des présences au Gouvernement wallon.

APPLICATION DE L'ARTICLE 60 DU RGCC - PAIEMENT DE FOURNISSEUR : RATIFICATION

DECIDE, A L'UNANIMITE: De ratifier la délibération du Collège communal du 3 juin 2025 imputant et exécutant, sous sa responsabilité, le paiement de 4.032,06 € tvac, à l'article budgétaire 421/127-06.

APPLICATION DE L'ARTICLE 60 DU RGCC - PAIEMENT DE FOURNISSEUR : RATIFICATION

DECIDE, A L'UNANIMITE: De ratifier la délibération du Collège communal du 3 juin 2025 imputant et exécutant, sous sa responsabilité, le paiement de 3.049,20 € tva.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'INTERCOMMUNALE A.I.E.M. : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

DECIDE, A L'UNANIMITE: Art. 1^{er} : De prendre connaissance de la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Intercommunale A.I.E.M. du 21 juin 2025 à 10h30 à l'ancienne concession automobile LANGE, sise 44 rue Saint Roch, 5640 BIESME.

Art. 2 : D'approuver les points à l'ordre du jour de ladite Assemblée Générale Ordinaire et de voter comme suit sur lesdits points :

1. Installation de l'Assemblée Générale (nouveaux délégués) ; à l'unanimité ;
2. Présentation du rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2024 :
 - a) Rapport de gestion ; à l'unanimité ;
 - b) Bilan et compte de résultats ; à l'unanimité ;
3. Rapport du Commissaire-réviseur ; à l'unanimité ;
4. Approbation du rapport de gestion, du bilan et des comptes au 31 décembre 2024. Affectation du résultat 2024 ; à l'unanimité ;
5. Décharge des Administrateurs ; à l'unanimité ;
6. Décharge au Commissaire-réviseur ; à l'unanimité ;
7. Ratification du remplacement d'un administrateur ; à l'unanimité ;
8. Désignation des nouveaux administrateurs ; à l'unanimité ;
9. Désignation du Commissaire-réviseur pour les exercices 2025-2026-2027 ; à l'unanimité ;
10. Augmentation du montant des jetons de présence ; à l'unanimité ;
11. Approbation du procès-verbal de la présente A.G. du 21 juin 2025 ; à l'unanimité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'INTERCOMMUNALE BEP : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

DECIDE, A L'UNANIMITE: D'approuver les points à l'ordre du jour de ladite Assemblée Générale Ordinaire et de voter comme suit sur lesdits points :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2024 ; à l'unanimité ;
2. Approbation du Rapport d'activités 2024 ; à l'unanimité ;
3. Approbation des comptes 2024 ; à l'unanimité ;
4. Rapport du Réviseur ; à l'unanimité ;
5. Approbation du Rapport de rémunérations établi en application de l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ; à l'unanimité ;
6. Approbation du Rapport de gestion 2024 ; à l'unanimité ;
7. Approbation du Rapport spécifique de prises de participations ; à l'unanimité ;
8. Désignation d'un commissaire parmi les réviseurs d'entreprises pour la période 2025 - 2027 – Attribution ; à l'unanimité ;
9. Prise de participation dans l'ASBL "*Communauté d'énergie partagée by BEP*" en cours de création; à l'unanimité ;
10. Approbation des Cooptations suite aux Élections Communale et Provinciale d'octobre 2024 :
 - a) Remplacement de Madame Elodie Watrice en qualité d'Administratrice représentant le groupe « *Province* » au sein du Conseil d'administration par Madame Marina Mont ; à l'unanimité ;
 - b) Remplacement de Monsieur Pierre Helson en qualité d'Administrateur représentant le groupe « *Province* » au sein du Conseil d'administration par Madame Hélène Lebrun ; à l'unanimité ;
 - c) Remplacement de Monsieur Jean-Marie Cheffert en qualité d'Administrateur représentant le groupe « *Province* » au sein du Conseil d'administration par Madame Pauline Targer ; à l'unanimité ;

- d) Remplacement de Monsieur Balon-Perin en qualité d'Administrateur représentant le groupe « *Province* » au sein du Conseil d'administration par Madame Tessa Bwandinga ; à l'unanimité ;
 - e) Remplacement de Monsieur José Damilot en qualité d'Administrateur représentant le groupe « *Commune* » au sein du Conseil d'administration par Madame Eliane Tillieux ; à l'unanimité ;
 - f) Remplacement de Monsieur Jérôme Anceau en qualité d'Administrateur représentant le groupe « *Commune* » au sein du Conseil d'administration par Madame Florence Collet ; à l'unanimité ;
 - g) Remplacement de Madame Catherine Keimeul en qualité d'Administratrice représentant le groupe « *Commune* » au sein du Conseil d'administration par Madame Betty Hainaut, à l'unanimité ;
- 11. Renouvellement du Conseil d'administration suite aux Élections Communale et Provinciale d'octobre 2024 – Désignation des Administrateurs ; à l'unanimité ;
 - 12. Décharge aux administrateurs ; à l'unanimité ;
 - 13. Décharge au Réviseur ; à l'unanimité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'INTERCOMMUNALE BEP ENVIRONNEMENT : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

DECIDE, A L'UNANIMITE: De prendre connaissance de la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Intercommunale BEP - Environnement du 17 juin 2025 à 17h30 au Business Center Actibel, sis 2 Avenue d'Ecolys, 5020 NAMUR.

Art. 2 : D'approuver les points à l'ordre du jour de ladite Assemblée Générale Ordinaire et de voter comme suit sur lesdits points :

- 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2024 ; à l'unanimité ;
- 2. Approbation du Rapport d'activités 2024 ; à l'unanimité ;
- 3. Approbation des comptes 2024 ; à l'unanimité ;
- 4. Rapport du Réviseur ; à l'unanimité ;
- 5. Approbation du Rapport de rémunération établi en application de l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ; à l'unanimité ;
- 6. Approbation du Rapport de gestion 2024 ; à l'unanimité ;
- 7. Approbation du Rapport spécifique de prises de participations ; à l'unanimité ;
- 8. Désignation d'un commissaire parmi les réviseurs d'entreprises pour la période 2025 - 2027 – Attribution ; à l'unanimité ;
- 9. Prise de participation dans l'ASBL "*Communauté d'énergie partagée by BEP*" en cours de création ; à l'unanimité ;
- 10. Approbation des Cooptations suite aux Elections Communale et Provinciale d'octobre 2024 :
 - a) Remplacement de Monsieur José Paulet en qualité d'Administrateur représentant le groupe « *Province* » au sein du Conseil d'administration par Madame Julie Tessier ; à l'unanimité ;
 - b) Remplacement de Monsieur Jean-Marie Theret en qualité d'Administrateur représentant le groupe « *Province* » au sein du Conseil d'administration par Madame Hélène Lebrun ; à l'unanimité ;
 - c) Remplacement de Monsieur Guy Carpiaux en qualité d'Administrateur représentant le groupe « *Province* » au sien du Conseil d'administration par Madame Laurie Spineux ; à l'unanimité ;
 - d) Remplacement de Madame Lina Porrovecchio en qualité d'Administratrice représentant le groupe « *Province* » au sein du Conseil d'administration par Madame Bénédicte Rochet ; à l'unanimité ;
 - e) Remplacement de Madame Nicole Lecomte en qualité d'Administratrice représentant le groupe « *Province* » au sein du Conseil d'administration par Monsieur Thomas Nagant ; à l'unanimité ;

- f) Remplacement de Madame Charlotte Deborsu en qualité d'Administratrice représentant le groupe « *Commune* » au sein du Conseil d'administration par Monsieur Pascal Jacquiez ; à l'unanimité ;
 - g) Remplacement de Monsieur Gérard Cox en qualité d'Administrateur représentant le groupe « *Commune* » au sein du Conseil d'administration par Monsieur Stéphane Collignon ; à l'unanimité ;
 - h) Remplacement de Monsieur Norbert Vilnius en qualité d'Administrateur représentant le groupe « *Commune* » au sein du Conseil d'administration par Monsieur Frédéric Deville ; à l'unanimité ;
 - i) Remplacement de Madame Marie-Claire Leemans en qualité d'Administratrice représentant le groupe « *Commune* » au sein du Conseil d'administration par Monsieur Adelin François ; à l'unanimité ;
 - j) Remplacement de Madame Lara Flament en qualité d'Administratrice représentant le groupe « *Commune* » au sein du Conseil d'administration par Monsieur Claudy Noiret ; à l'unanimité ;
- 11. Renouvellement du Conseil d'administration suite aux Élections Communale et Provinciale d'octobre 2024 – Désignation des Administrateurs ; à l'unanimité ;
 - 12. Décharge aux administrateurs ; à l'unanimité ;
 - 13. Décharge au Réviseur ; à l'unanimité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'INTERCOMMUNALE BEP EXPANSION ECONOMIQUE : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

DECIDE, A L'UNANIMITE: D'approuver les points à l'ordre du jour de ladite Assemblée Générale Ordinaire et de voter comme suit sur lesdits points :

- 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2024 ; à l'unanimité ;
- 2. Approbation du Rapport d'activités 2024 ; à l'unanimité ;
- 3. Approbation des comptes 2024 ; à l'unanimité ;
- 4. Rapport du Réviseur ; à l'unanimité ;
- 5. Approbation du Rapport de rémunérations établi en application de l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ; à l'unanimité ;
- 6. Approbation du Rapport de gestion 2024 ; à l'unanimité ;
- 7. Approbation du Rapport spécifique de prises de participations ; à l'unanimité ;
- 8. Désignation d'un commissaire parmi les réviseurs d'entreprises pour la période 2025 - 2027 – Attribution ; à l'unanimité ;
- 9. Approbation des Cooptations suite aux Élections Communale et Provinciale d'octobre 2024 :
 - a) Remplacement de Monsieur Ludovic Henrard en qualité d'Administrateur représentant le groupe « *Commune* » au sein du Conseil d'administration par Madame Laurence Daffe ; à l'unanimité ;
 - b) Remplacement de Monsieur Grégory Chintinne en qualité d'Administrateur représentant le groupe « *Commune* » au sein du Conseil d'administration par Madame Vinciane Rolin ; à l'unanimité ;
 - c) Remplacement de Monsieur Philippe Rennotte en qualité d'Administrateur représentant le groupe « *Commune* » au sien du Conseil d'administration par Monsieur Gaëtan de Bilderling ; à l'unanimité ;
 - d) Remplacement de Madame Chantal Eloin en qualité d'Administratrice représentant le groupe « *Commune* » au sein du Conseil d'administration par Monsieur Marc Libert ; à l'unanimité ;
 - e) Remplacement de Monsieur Frédéric Dumont en qualité d'Administrateur représentant le groupe « *Commune* » au sein du Conseil d'administration par Monsieur Jean-Charles Luperto ; à l'unanimité ;
 - f) Remplacement de Monsieur Gauthier Coopmans en qualité d'Administrateur représentant le groupe « *Commune* » au sein du Conseil d'administration par Madame Martine Dieudonné ; à l'unanimité ;

- g) Remplacement de Madame Myriam Laurent en qualité d'Administratrice représentant le groupe « *Commune* » au sein du Conseil d'administration par Monsieur Nicolas Rouard ; à l'unanimité ;
 - h) Remplacement de Monsieur Jean-Marie Theret en qualité d'Administrateur représentant le groupe « *Province* » au sein du Conseil d'administration par Monsieur François Bellot ; à l'unanimité ;
 - i) Remplacement de Monsieur Pierre Helson en qualité d'Administrateur représentant le groupe « *Province* » au sein du Conseil d'administration par Madame Valérie Lecomte ; à l'unanimité ;
 - j) Remplacement de Madame Elodie Wattrice en qualité d'Administratrice représentant le groupe « *Province* » au sein du Conseil d'administration par Madame Emilie Malosto ; à l'unanimité ;
 - k) Remplacement de Madame Cécile Op de Beek en qualité d'Administratrice représentant le groupe « *Province* » au sein du Conseil d'administration par Monsieur Hugues Doumont ; à l'unanimité ;
- 10. Renouvellement du Conseil d'administration suite aux Élections Communale et Provinciale d'octobre 2024 – Désignation des Administrateurs ; à l'unanimité ;
 - 11. Décharge aux Administrateurs ; à l'unanimité ;
 - 12. Décharge au Réviseur ; à l'unanimité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'INTERCOMMUNALE IDEFIN : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

DECIDE, A L'UNANIMITE: D'approuver les points à l'ordre du jour de ladite Assemblée Générale Ordinaire et de voter comme suit sur lesdits points :

- 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2024 ; à l'unanimité ;
- 2. Approbation du Rapport d'activités 2024 ; à l'unanimité ;
- 3. Approbation des comptes 2024 ; à l'unanimité ;
- 4. Rapport du Réviseur ; à l'unanimité ;
- 5. Approbation du Rapport de rémunérations établi en application de l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ; à l'unanimité ;
- 6. Approbation du Rapport de gestion 2024 ; à l'unanimité ;
- 7. Approbation du Rapport spécifique de prises de participations ; à l'unanimité ;
- 8. Approbation des Cooptations suite aux Elections Communale et Provinciale d'octobre 2024 :
 - a) Remplacement de Madame Isabelle Joiret en qualité d'Administratrice au sein du Conseil d'administration par Monsieur Olivier Bordon ; à l'unanimité ;
 - b) Remplacement de Monsieur Jean-Joseph Nennen en qualité d'Administrateur au sein du Conseil d'administration par Monsieur Lionel Naomé ; à l'unanimité ;
 - c) Remplacement de Monsieur Christian Pirot en qualité d'Administrateur au sein du Conseil d'administration par Madame Marine Chenoy ; à l'unanimité ;
 - d) Remplacement de Monsieur Fabrice Leturcq en qualité d'Administrateur au sein du Conseil d'administration par Monsieur Benoit Boca ; à l'unanimité ;
- 9. Désignation du commissaire réviseur pour la période 2025 - 2027 ; à l'unanimité ;
- 10. Renouvellement du Conseil d'administration – Désignation des Administrateurs ; à l'unanimité ;
- 11. Décharge aux administrateurs ; à l'unanimité ;
- 12. Décharge au Réviseur ; à l'unanimité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'INTERCOMMUNALE IMAJE : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

DECIDE, A L'UNANIMITE: D'approuver les points à l'ordre du jour de ladite Assemblée Générale Ordinaire et de voter comme suit sur lesdits points :

- 1. Rapports de rémunérations pour l'année 2024 ; à l'unanimité ;
- 2. Rapports d'activités 2024 (IMAJE, Le Lien, Ecoute-Enfants et l'Enjeu) ; à l'unanimité ;
- 3. Rapport de gestion 2024 ; à l'unanimité ;

4. Rapport du Commissaire Réviseur ; à l'unanimité ;
5. Approbation des comptes et bilan 2024 ; à l'unanimité ;
6. Décharge au Commissaire Réviseur ; à l'unanimité ;
7. Décharge aux administrateurs ; à l'unanimité ;
8. Désaffiliation de deux affiliés : APP CHRSM et CPAS de Gembloux ; à l'unanimité ;
9. Approbation du PV de l'assemblée générale du 25/11/2024 ; à l'unanimité ;
10. Ratification du nouveau conseil d'administration ; à l'unanimité.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DE L'INTERCOMMUNALE INASEP : APPROBATION DES ORDRES DU JOUR

DECIDE, A L'UNANIMITE: 1° D'approuver, à l'unanimité, le point à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire suivant : « *Reprise des réseaux de distribution d'eau de Cerfontaine, Walcourt, Houyet, Florennes. Actes notariés de régularisation* ».

2° D'approuver les points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire et de voter comme suit sur lesdits points :

1. Présentation du rapport d'activités de l'exercice 2024 ; à l'unanimité ;
2. Présentation du rapport de gestion, du bilan, du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes (réviseur), du rapport annuel du Comité de rémunération, de la liste des adjudicataires de marchés de travaux, de fournitures ou de services et proposition d'approbation des comptes arrêtés au 31/12/24 et de l'affectation des résultats 2024 ; à l'unanimité ;
3. Décharge aux Administrateurs ; à l'unanimité ;
4. Décharge au Collège des contrôleurs aux comptes ; à l'unanimité ;
5. Rapport spécifique sur les prises de participation ; à l'unanimité ;
6. Renouvellement intégral du Conseil d'administration ; à l'unanimité ;
7. Désignation d'un commissaire aux comptes pour les années 2025-2026-2027 ; à l'unanimité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'INTERCOMMUNALE ECETIA : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

DECIDE, A L'UNANIMITE: D'approuver les points à l'ordre du jour de ladite Assemblée Générale Ordinaire et de voter comme suit sur lesdits points :

1. Prise d'acte du rapport du Commissaire sur les comptes de l'exercice 2024 ; à l'unanimité ;
2. Prise d'acte du rapport de rémunération de l'exercice 2024 ; à l'unanimité ;
3. Prise d'acte du rapport spécifique sur les prises de participation de l'exercice 2024 ; à l'unanimité ;
4. Prise d'acte du rapport de gestion du Conseil d'administration et approbation du bilan et du compte de résultats arrêtés au 31 décembre 2024 ; affectation du résultat ; à l'unanimité ;
5. Décharge de leur mandat de gestion à donner aux Administrateurs pour l'exercice 2024 ; à l'unanimité ;
6. Décharge de son mandat de contrôle à donner au Commissaire pour l'exercice 2024 ; à l'unanimité ;
7. Démission et nomination d'administrateurs – Ratification ; à l'unanimité ;
8. Contrôle de l'obligation visée à l'article 1532-1bis du CDLD ; à l'unanimité ;
9. Fin de plein droit des mandats des administrateurs ; à l'unanimité ;
10. Renouvellement du Conseil d'administration – Nomination d'administrateurs ; à l'unanimité ;
11. Fixation des rémunérations des mandataires sur recommandation du Comité de rémunération ; à l'unanimité ;
12. Nomination du Commissaire pour un terme de trois ans avec mandat de réviser les comptes 2025, 2026 et 2027 ; à l'unanimité ;
13. Lecture et approbation du PV en séance ; à l'unanimité.

EGLISE PROTESTANTE DE NAMUR - COMPTE 2024 : AVIS

En ce qui concerne cet établissement cultuel pluricommunal, la commune autorité de tutelle est la Ville de Namur. Par conséquent, dans le présent cas, la Commune d'Anhée a une simple compétence d'avis sur le compte présenté pour l'exercice 2024;

DECIDE, A L'UNANIMITE: d'émettre un avis favorable à l'approbation du compte du Conseil d'administration de la Paroisse Protestante de Namur pour l'exercice 2024, résumé comme suit :

Recettes : 40.097,36 €

Dépenses : 23.525,64 €

Boni : 16.571,72 €

Subvention communale : 361,08 €.

FABRIQUE D'ÉGLISE DE HAUT-LE-WASTIA - COMPTE 2024 : APPROBATION

ARRETE, A L'UNANIMITE: Le compte modifié de l'établissement cultuel Fabrique d'église Saint-Jacques de Haut-le-Wastia, pour l'exercice 2024, voté en séance du Conseil de Fabrique du 09 avril 2025, est approuvé rectifié comme suit:

Dépenses ordinaires du chapitre I totales 2.490,01 €

Dépenses ordinaires du chapitre II totales: 1.771,84 €

Dépenses extraordinaires du chapitre II totales: 0 €

Recettes ordinaires totales : 6.368,74 €

dont une intervention communale ordinaire de secours de : 5.649,96 €

Recettes extraordinaires totales : 712,53 €

Recettes totales : 7.081,27€

Dépenses totales : 4.261,85 €

Résultat comptable : 2.819,42 €

FABRIQUE D'ÉGLISE DE WARNANT - COMPTE 2024 : APPROBATION

ARRETE, A L'UNANIMITE: Le compte de l'établissement cultuel Fabrique d'église Sainte-Adèle de Warnant, pour l'exercice 2024, voté en séance du Conseil de Fabrique du 27 mars 2025 est approuvé rectifié comme suit:

Recettes ordinaires totales : .7.056,44 €

dont une intervention communale de 5.472,76 €

Recettes extraordinaires totales : 2.267,40 €

dont un boni comptable de l'exercice précédent de: 1.282,40 €

Dépenses ordinaires chapitre I : 2.641,42 €

Dépenses ordinaires chapitre II : 4.974,65 €

Total général des recettes : 9.323,84 €

Total général des dépenses : 7.616,07 €

Résultat comptable : 1.707,77 €

FABRIQUE D'ÉGLISE D'ANHÉE - COMPTE 2024 : APPROBATION

ARRETE, A L'UNANIMITE: Le compte de l'établissement cultuel Fabrique d'église Saint-Martin d'Anhée, pour l'exercice 2024, voté en séance du Conseil de Fabrique du 14 avril 2025, est approuvé et rectifié comme suit :

Dépenses ordinaires du chapitre I totales	2.255,21 €
dépenses ordinaires du chapitre II totales	28.914,24 €
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	1.120 €
recettes ordinaires totales	37.083,23 €
dont une intervention communale ordinaires de secours	34.235,25 €
Recettes extraordinaires totales	6.292,70 €
Recettes totales	43.375,93 €
Dépenses totales	32.389,45 €
Résultat comptable : excédent	10.986,48 €

FABRIQUE D'ÉGLISE D'ANHÉE : NOUVELLE COMPOSITION

PREND CONNAISSANCE : de la nouvelle composition du Conseil de Fabrique d'Anhée.

INSTALLATION DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE ET DE TÉLÉCONDUITE SUR LE SITE DU PARC COMMUNAL D'ANHÉE : DÉCISIONS

DECIDE, A L'UNANIMITE: De remettre un avis positif concernant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance fixes au Parc communal d'Anhée, situé entre la rue de la Libération et le RAVeL Meuse. Le délai d'exécution pour l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance fixes est délivré à titre permanent.

ACHAT D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE DESTINÉ AU SERVICE TECHNIQUE COMMUNAL - MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES PAR PROCÉDURE NÉGOCIÉE SANS PUBLICATION PRÉALABLE - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION.

DECIDE, A L'UNANIMITE: Art.1er : D'approuver le cahier des charges N°2025/484 et le montant estimé du marché "Achat d'un véhicule électrique destiné au service technique communal", établi par le Service Travaux. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 43.800€ hors TVA ou 52.998,00€, 21% TVA comprise.

Art.2 : De passer le marché par procédure négociée sans publication préalable.

Art.3 : De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025.

Art.4 : De charger le Collège communal de l'exécution du présent marché.

FONDS D'INVESTISSEMENT DES COMMUNES PIC-PIMACY 2022-2024. RUE DES CAMPAGNES À ANNEVOIE ROUILLON (HUN) - RÉFECTION, AMÉLIORATION ET TRAVAUX D'ÉGOUTTAGE - RELANCE DU PROJET - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION.

DECIDE, A L'UNANIMITE: Art. 1 – D'approuver la relance du présent marché et d'en approuver le cahier des charges N° VE2-20-4423/2 et le montant estimé du marché "Réfection rue des Campagnes à Annevoie - Rouillon", établis par l'auteur de projet, INASEP Bureau d'études VEG, Rue des Viaux, 1b à 5100 Naninne. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 1.292.195,32 € hors TVA ou 1.563.556,34 €, 21% TVA comprise.

Art. 2 - De passer le marché par la procédure ouverte.

Art. 3 – De charger l'auteur de projet INASEP de compléter et d'envoyer l'avis de marché approuvé, au niveau national.

Art. 4 – De charger l'auteur de projet INASEP, d'utiliser la plate-forme électronique pour le dépôt et l'ouverture des offres, à savoir l'application E-procurement.

Art. 5 – De charger l'auteur de projet INASEP de l'ouverture des offres, de la rédaction du PV d'ouverture, des vérifications via TELEMARC et de faire parvenir dans les délais légaux du CSCh auteur de projet, le rapport d'analyse des offres, le métré comparatif des offres, l'analyse des offres reçues et tous les documents nécessaires à l'attribution du marché au fonctionnaire dirigeant du service travaux communal – Mme Isabelle ANCIAUX ainsi que par courrier postal à l'administration communale de ANHEE - Place communale n° 6 à 5537 ANHEE.

Art. 6 - De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025 (en MB n°1).

Art. 7 - De charger le Collège communal de l'exécution du présent marché.

Mme Isabelle ANCIAUX, conseillère en énergie, entre en séance le temps nécessaire à la présentation de son rapport d'avancement final pour les années 2023 et 2024.

RAPPORT D'AVANCEMENT FINAL 2023 DE LA CONSEILLÈRE EN ÉNERGIE : APPROBATION

Attendu que depuis 2007, la commune d'Anhée s'est inscrite dans le programme "communes Energ-Ethiques" initié par la Région Wallonne;

Considérant le rapport d'avancement final 2023, reprenant l'état d'avancement des actions menées dans le cadre du programme des communes « Energ-Ethiques », et rédigé par la Conseillère en énergie sur base du modèle fourni par l'Union des Villes et Communes de Wallonie;

Attendu que le rapport d'avancement final 2023 sera envoyé au Service Public de Wallonie TLPE – Département de l'Energie et du Bâtiment durable à 5100 Jambes et à l'Union des Villes et Communes de Wallonie à 5000 Namur;

DECIDE, A L'UNANIMITE: D'approuver le rapport d'avancement final 2023 établi par Mme Isabelle ANCIAUX, Conseillère en énergie et de charger le Collège Communal du suivi des activités.

RAPPORT D'AVANCEMENT FINAL 2024 DE LA CONSEILLÈRE EN ÉNERGIE : APPROBATION

DECIDE, A L'UNANIMITE: D'approuver le rapport d'avancement final 2024 établi par Mme Isabelle ANCIAUX, Conseillère en énergie et de charger le Collège Communal du suivi des activités.